

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 1 de 11

**1. Identification****Identificateur de produit**

DEKAPREN 1513/4

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Produit d'encollage

**Utilisations déconseillées**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: DINOL GmbH  
Rue: Pyrmonter Strasse 76  
Lieu: D-32676 Luegde  
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980  
E-mail: msds@dinol.com  
Interlocuteur: Labor  
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

**Fournisseur**

Société: DINOL U.S. Inc.  
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center  
Lieu: USA-43035 Ohio  
Téléphone: 740-548-1656  
E-mail: info@dinolus.com  
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:****2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Flam. Liq. 2

Cancérogénicité: Carc. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques)

**Éléments d'étiquetage****SIMDUT 2015**

Mention Danger  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 2 de 11

**Conseils de prudence**

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**Autres dangers**

Aucune information disponible.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges****Composants pertinents**

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	15 - < 40 % (*)
141-78-6	acétate d'éthyle	10 - < 30 % (*)
79-20-9	acétate de méthyle	5 - < 10 % (*)
108-10-1	4-méthylpentane-2-one, méthylisobutylcétone	1 - < 5 % (*)
123-86-4	acétate de n-butyle	0.5 - < 1.5 % (*)

(\*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

**Information supplémentaire**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

**4. Premiers soins****Description des premiers secours****Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 3 de 11

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

**Après contact avec la peau**

Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Aucune information disponible.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction,

**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**Dangers spécifiques du produit dangereux**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Utiliser une protection respiratoire adéquate

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 4 de 11

**Pour la rétention**

- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

- Assurer une aération suffisante.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Ne pas rincer avec de l'eau.

**Autres informations**

- Aucune information disponible.

**Référence à d'autres sections**

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- À conserver au frais et au sec.

**Conseils pour le stockage en commun**

- Non indispensable.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 5 de 11

**Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>		Catégorie	Origine
67-64-1	Acetone	250	594		TWA (8 h)	ACGIH-2024
		500	1187		STEL (15 min)	ACGIH-2024
141-78-6	Ethyl acetate	400	1440		TWA (8 h)	ACGIH-2024
		200	606		TWA (8 h)	ACGIH-2024
79-20-9	Methyl acetate	250	757		STEL (15 min)	ACGIH-2024
		20	82		TWA (8 h)	ACGIH-2024
108-10-1	Methyl isobutyl ketone	75	307		STEL (15 min)	ACGIH-2024
		50	238		TWA (8 h)	ACGIH-2024
123-86-4	n-Butyl acetate	150	712		STEL (15 min)	ACGIH-2024

**Valeurs limites biologiques**

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	ACETONE (ACGIH 2024)	Acetone	25 mg/L	urine	End of shift
108-10-1	METHYL ISOBUTYL KETONE (ACGIH 2024)	Methyl isobutyl ketone	1 mg/L	urine	End of shift

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Modèles de gants recommandés :

FKM (caoutchouc fluoré), Temps de pénétration: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile), Temps de pénétration: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: AX

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 6 de 11

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	<b>Testé selon la méthode</b>
Couleur:	jaune clair transparent	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	56 °C	
Inflammabilité:	Facilement inflammable	
Limite inférieure d'explosibilité:	2,1 vol. %	
Limite supérieure d'explosibilité:	13 vol. %	
Point d'éclair:	-17 °C	
Température d'auto-inflammation:	373 °C	
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s	
Hydrosolubilité:	Non miscible	
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Tension de vapeur: (à 20 °C)	240 hPa	
Tension de vapeur: (à 50 °C)	828 hPa	
Densité (à 20 °C):	0,91 g/cm <sup>3</sup>	DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé	
Caractéristiques des particules:	non applicable	

**Autres données****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion	non déterminé
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée	
solide:	pas d'auto-inflammation
gaz:	pas d'auto-inflammation
Propriétés comburantes	
non déterminé	

**Autres caractéristiques de sécurité**

Teneur en solvant:	68,7 %
Teneur en corps solides:	31,3%
Point de ramollissement:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	4767 mPa·s

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 7 de 11

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Conditions à éviter**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

**Produits de décomposition dangereux**

Monoxide de carbone

**Information supplémentaire**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél contrôlé**

	Dose	Espèce	Source
CL50, inhalation (vapeur) (4 h)	246 - 491 mg/l		

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 5000 mg/kg; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 12,5 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

### DEKAPREN 1513/4

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 8 de 11

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone				
	orale	DL50 mg/kg	5800 Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg	7426- 15800 mg/kg Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	76 mg/l Rat		
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 mg/kg	5620 Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>20000 Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	50 mg/l Rat		
79-20-9	acétate de méthyle				
	orale	DL50 mg/kg	>5000 Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000 Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	>49 mg/l Rat		
108-10-1	4-méthylpentane-2-one, méthylisobutylcéton				
	orale	DL50 mg/kg	2080 Rat		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	11 mg/l Rat		
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 mg/kg	10760 Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 14112 Lapin		
	inhalation vapeur	CL50	> 21 mg/l Rat		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	>21 mg/l Rat		

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (4-méthylpentane-2-one, méthylisobutylcéton)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. (acétone; propane-2-one; propanone)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 9 de 11

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune information disponible.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune information disponible.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

**12. Données écologiques****Persistante et dégradation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

**L'élimination des emballages contaminés**

Eliminer en observant les réglementations administratives.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD****Numéro ONU:**

UN 1133

**Appellation réglementaire:**

adhésifs

**Classes danger:**

3

**Groupe d'emballage:**

II

**Étiquettes:**

3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 10 de 11



Quantité limitée: 5L

**Transport maritime (IMDG)**Numéro ONU ou numéro UN 1133d'identification:Désignation officielle de transport ADHESIVES  
de l'ONU:Classe(s) de danger relative au  
transport: 3Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Marine pollutant: no

Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-D

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Protéger contre:

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Numéro ONU ou numéro UN 1133d'identification:Désignation officielle de transport ADHESIVES  
de l'ONU:Classe(s) de danger relative au  
transport: 3Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

Passenger LQ: Y341

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Protéger contre:

**Risques pour l'Environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non**15. Informations sur la réglementation**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

**DEKAPREN 1513/4**

Date de révision: 09.04.2025

Code du produit: 1078

Page 11 de 11

**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

**16. Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11,16.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*